

toute notre histoire, l'auteur nous montre les progrès lents de la colonie, les revers qui sont au moment de l'anéantir, l'indifférence et l'ineptie de la fameuse compagnie des Cent-Associés dont on avait d'abord auguré tant de bien, les efforts hardis et presque téméraires de M. d'Argenson et de M. d'Avaugour, ceux non moins vigoureux et mieux appuyés par les circonstances de M. de Mésy et de M. de Frontenac, les uns et les autres contrastant avec la faiblesse et l'incapacité de quelques autres gouverneurs.

L'auteur ne traite point de cette période de notre histoire, que lord Elgin a si justement appelée *l'âge héroïque du Canada*, absolument dans l'ordre chronologique. D'après la méthode qu'il a adoptée, il prend chaque sujet, chaque ordre de choses séparément et revient volontiers sur ses pas, ou devance l'ordre naturel des événements, selon les besoins de chaque thèse particulière. J'ai peut-être tort d'employer cette expression, qui peut paraître une critique et qui en serait une très sévère, si je ne restreignais le sens du mot à celui qu'il avait dans l'origine. Mais il est vrai de dire que bien que M. Garneau ne manque pas d'impartialité, et qu'il l'ait poussée même un peu trop loin en certaines circonstances, il avait aussi sur les principaux événements de notre histoire des opinions arrêtées, autour desquelles il a, pour bien dire, groupé les faits propres à les faire ressortir.

Il y a sans doute dans une exégèse de cette nature quelques inconvénients, et le moindre n'est pas celui de brouiller quelquefois avec la chronologie le lecteur peu attentif ; mais au point de vue de l'intelligence des événements, de la connaissance des mobiles qui ont fait agir les hommes, de l'étude des destinées providentielles des peuples, cette méthode est préférable à une aride et méticuleuse narration. Elle élève l'âme tout en nourrissant la mémoire, elle grave mieux dans l'esprit les traits distinctifs du caractère d'une nation, elle jette une lumière plus vive sur les grandes époques de sa vie sociale et politique.

C'est ainsi que M. Garneau consacre plusieurs chapitres à l'organisation sociale, judiciaire et ecclésiastique de la colonie, et qu'il rend justice à la fois au système féodal que